

Séance du samedi 25 mars 2023

Date de la convocation: 20/03/2023

Membres en
exercice : 15

Présents : 8

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq mars l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER,
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER,
Emilie KONNERT par Olivier MAGUET, Catherine PECHERY par
Jacky PECHERY

Excusés :

Absents: Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Barbara
LOUCHART, Michèle MATHIEU

TARIFS DE LA HALTE NAUTIQUE - (D 2023 128)

Le Maire ayant présenté le poids croissant sur le budget de la Commune des charges de fluides à la halte nautique de Châtel-Censoir, il propose au Conseil municipal de délibérer sur une augmentation des droits de place à la journée et à la demi-journée ainsi que pour les stationnements de longue durée (semaine, mois, année, hivernage).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

DECIDE les augmentations suivantes pour les tarifs de la halte nautique à compter du 1^{er} avril 2023 :

- Augmentation de 1 euro pour les droits de place à la journée et à la demi-journée sauf pour le droit de place journalier des péniches-hôtels qui est augmenté de 3 euros
- Augmentation de 15% de tous les autres droits de place relatifs aux stationnements de longue durée avec ou sans habitation

ADOpte la nouvelle grille tarifaire annexée à la présente délibération avec un arrondi à l'euro inférieur ou supérieur.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

ANNEXE : Tarifs halte nautique 2023

Droit de place (avec accès aux services : eau, électricité et sanitaire)

	Bateaux de plaisance [toutes dimensions]	Péniches-hôtels
Journée	13 €	Tarif unique : 38 €
Demi-journée	7 €	

Des bollards libres de droits de place et sans accès aux services sont disponibles devant le camping municipal pour des stationnements à la journée

Stationnement longue durée (tarif sans habitation)

Dimensions du bateau	Semaine	mois	Année	Hivernage
Inférieur à 8 mètres	29 €	86 €	828 €	345 €
[8 mètres – 10 mètres[40 €	109 €	1 035 €	431 €
[10 mètres – 12 mètres[45 €	127 €	1 294 €	541 €
[12 mètres – 14 mètres[52 €	150 €	1 438 €	598 €
[14 mètres – 16 mètres[75 €	173 €	1 725 €	719 €
[16 mètres – 25 mètres[92 €	207 €	2 013 €	863 €
25 mètres et plus	173 €	345 €	2 990 €	1 265 €

En cas d'habitation ponctuelle sur les bateaux faisant l'objet d'un stationnement longue durée sans habitation, un forfait journalier de 3 € sera perçu.

Stationnement longue durée avec habitation

Dimensions du bateau	Semaine	Mois	Année	Hivernage
Inférieur à 8 mètres	45 €	155 €	1 668 €	690 €
[8 mètres – 10 mètres[56 €	178 €	1 876 €	776 €
[10 mètres – 12 mètres[68 €	196 €	2 133 €	886 €
[12 mètres – 14 mètres[79 €	219 €	2 277 €	943 €
[14 mètres – 16 mètres[91 €	242 €	2 565 €	1 064 €
[16 mètres – 25 mètres[114 €	276 €	2 852 €	1 208 €
25 mètres et plus	194 €	414 €	3 830 €	1 610 €

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.



Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

